



N°4– Septembre 2010

Vesoul à Gauche ! *Le bulletin d'information des élus socialistes au conseil municipal*

Édito : Coup de théâtre à Vesoul?

On s'attendait à un coup de théâtre à l'automne, Alain JOYANDET n'aura pas passé l'été !

Cigares de Christian Blanc, logements de fonction de Fadela Amara et Christian Estrosi, jet privé et permis de construire discuté d'Alain Joyandet, affaire Woerth... **Les « affaires » n'en finissent plus de discréditer ce gouvernement.**

Le sentiment d'injustice ressenti par l'opinion publique s'accroît, renforçant le désaveu, la crise de confiance envers le politique, et ouvrant les portes à tous les populismes.

Dans le collimateur de l'Elysée pour le remaniement ministériel prévu à l'automne, Alain Joyandet a finalement annoncé sa démission dimanche 4 juillet.

L'image de notre ville n'en sortira pas grandie.

A la lumière de ces derniers événements, la relecture de la « Lettre aux vésuliens », journal de campagne de Monsieur Joyandet lors des élections municipales de mars 2008, prend une drôle de saveur.

Lors de la campagne des élections municipales, sollicitant la confiance de leurs concitoyens, M. Joyandet et son équipe promettaient d'être « exemplaires dans [leur] gestion et [leur] comportement ».

Pour ce qui concerne le comportement, nos concitoyens jugeront...

En ce qui concerne la gestion, la Chambre régionale des comptes de Franche-Comté a examiné les comptes et la gestion de la ville de Vesoul pour la période 2003-2008 au cours de laquelle M. Joyandet était Maire.

La Chambre régionale des comptes met en évidence une situation financière délicate: « l'autofinancement de la ville est devenu négatif, ce qui signifie que la ville ne dégage plus assez de ressources pour rembourser les emprunts contractés. Tout en

continuant d'investir, la ville a augmenté la durée de son endettement et l'encours de la dette du budget principal restait supérieur de 32% à celui des villes comparables en 2008. »

M. Joyandet ne pourra guère échapper à une augmentation des impôts locaux dans les années à venir.

L'endettement de la ville de Vesoul est, selon la Chambre régionale des comptes, préoccupant pour deux raisons principales :

« En premier lieu, malgré la réduction du montant de l'annuité de la dette, l'endettement a augmenté de 6,75 % entre 2003 et 2008 (20,8 % entre 2004 et 2008, depuis le transfert de la compétence relative au développement économique et des emprunts y afférents) ».

« En second lieu, lors de la renégociation de sa dette, intervenue en 2007, **la ville a contracté des emprunts structurés que la chambre estime risqués à moyen et long terme** ».

Dans la foulée de ces avertissements inquiétants de la chambre régionale des comptes pour les Finances de notre Ville, le Tribunal administratif a annulé cet été la délibération autorisant la mise en association de notre théâtre municipal relevant une illégalité que nous avons pourtant portée à la connaissance du Maire il y a plusieurs mois déjà.

Après tous ces récents évènements, Monsieur Joyandet a décidé de conserver son mandat de Maire mais comment nos concitoyens peuvent-ils encore avoir confiance ?

Le groupe socialiste au conseil municipal

Le feuilleton de l'année

Pour mémoire, les événements qui ont conféré à Monsieur Joyandet une notoriété bien involontaire :

Courant mars, notre secrétaire d'Etat à la Coopération, vous savez ce « garçon sémillant et bien coiffé qui apparaît à la télé dès qu'un otage est libéré », eh bien, Alain JOYANDET s'est encore fait remarquer !

Selon le site d'information Mediapart, le secrétaire d'Etat est parti le 22 mars de l'aéroport du Bourget, près de Paris, pour participer à une conférence sur la reconstruction d'Haïti organisée en Martinique, à bord d'un jet privé Falcon 7X loué à une compagnie portugaise pour la modique somme de 116 500 euros. Plusieurs compagnies assurent des vols réguliers vers la Martinique mais notre secrétaire d'Etat ne le savait peut-être pas... Prix d'un aller/retour, moins de 4000 euros.

116 500 euros l'avion, plus de sept ans de SMIC...

Alain JOYANDET argue de contraintes d'emploi du temps pour justifier cette dépense indécente.

Ce n'était pas la première fois. C'est sa toquade, sa fantaisie, le Falcon.

S'il s'était agi de ses propres deniers, sans doute Monsieur JOYANDET se serait-il arrangé pour déplacer quelques rendez-vous et prendre un avion de ligne. Mais il s'agissait d'argent public...

Au lendemain du remaniement qui a fait suite aux élections régionales, peut-être voulait-il figurer, à tout prix, sur la photo du nouveau gouvernement.

Combien de haïtiens pourraient-ils survivre avec cette somme ?

Alain JOYANDET se pensait un ministre peu dépensier... Nos Concitoyens jugeront !

En juin, les secousses se multiplient pour Alain Joyandet.

Le Maire de Vesoul est maintenant mis en cause dans une sombre affaire de permis de construire par le « Canard Enchaîné ».

Notre homme d'affaires semble décidément s'inviter dans de bien mauvaises histoires.

Alain Joyandet est accusé par le « Canard Enchaîné » d'avoir, avec la complicité du Maire UMP de GRIMAUD, falsifié les documents nécessaires à l'obtention d'un permis de construire.

Après avoir révélé que le secrétaire d'Etat à la coopération aurait bénéficié d'un permis de construire illégal pour sa maison de GRIMAUD (Var), le « Canard Enchaîné » a publié un document accablant.

Bien sûr, Alain Joyandet dément.

Le procureur de la République de DRAGUIGNAN a demandé des éléments d'information sur ce dossier.

Nous sommes dans un état de droit, la présomption d'innocence prévaut.

Le 4 juillet, M. Joyandet annonce sa démission du gouvernement ...la suite au prochain épisode...



Notre position sur les déboires médiatiques de notre Maire

Certes, l'accumulation de soupçons ne constitue pas des preuves et nous nous garderons de tout avis sur les allégations portées par le « Canard enchaîné » par rapport au permis de construire obtenu pour sa maison de Grimaud, près de Saint-Tropez. Si elle se saisit de cette affaire, ce que nous souhaitons, la Justice tranchera.

Comme il l'avait déjà fait au cours de la campagne électorale des régionales 2010, A. Joyandet manifeste le plus grand mépris pour les journalistes de France 3 Franche-Comté, leur donnant une leçon d'éthique professionnelle. Décidément, il ne manque pas d'aplomb! L'exigence de rigueur et de droiture doit commencer par s'appliquer à soi-même. Oublie-t-il déjà que c'est son comportement, qui l'a placé dans le collimateur, le 24 mars dernier, lorsqu'il a loué pour 116 500 euros un jet privé pour participer à une conférence internationale sur Haïti à la Martinique?

Le Maire de Vesoul reçoit le soutien des adjoints et colistiers du groupe de sa majorité municipale... Comment auraient-ils pu faire autrement sauf à pousser M. Joyandet à démissionner de son mandat.

Doit-on en conclure que ces adjoints et conseillers municipaux contestent et la décision du Président de la République de faire acte d'autorité et de se séparer de secrétaires d'état qui ont manqué d'éthique ?

Nos lecteurs nous écrivent

Vesoul, ta jeunesse fout le camp. (Bernard, Rêpes)

J'ai été frappé l'autre soir par l'ampleur du mouvement de départ des jeunes loin de Vesoul, dès qu'ils atteignent un certain âge. Tant qu'ils sont en scolarité primaire et secondaire, sauf exceptions, naturellement ils restent. On les voit bien, qui traînent leur désœuvrement, sur la Grand rue de Vesoul le samedi.

Mais, quand il faut aborder les études supérieures ou trouver du travail, c'est l'exil vers Besançon, Dijon, Nancy, Strasbourg ou Lyon, pour les plus proches.

J'ai fait le compte autour de moi, j'avais deux enfants, qui avaient eux-mêmes environ dix copains. Sur douze donc, dix sont partis pour étudier et travailler ailleurs, deux sont restés.

L'un est au chômage, la seconde garde ses enfants.

Vesoul se dépeuple et vieillit. Et le Maire se félicite du taux de chômage modéré. Soit il prend ses administrés pour des imbéciles, soit il ne se rend pas compte que la jeunesse fout le camp.

De toute façon, il a d'autres chats à fouetter, d'autres avions privés à prendre et d'autres maisons à agrandir.

Carte scolaire

3 nouvelles classes seront fermées à la rentrée scolaire 2010 – 2011 à Vesoul. (2 à l'école des Rêpes et 1 à l'école Matisse)

Depuis 1999, on compte 32 fermetures de classes à Vesoul pour 4 ouvertures,

soit une perte de 28 classes qui souligne le déclin démographique de notre commune

Bravo ! (Martine, Centre Ville)

Il faut dire les choses quand c'est mal, il faut aussi le dire quand c'est bien. Je suis une habituée de la piscine de Vesoul et j'ai apprécié la réaction plutôt rapide du personnel municipal pour faire réparer le bassin découvert, dont une margelle s'est effondrée en juillet. Pour être franche, je n'y croyais pas. Evidemment, la consolidation aurait pu être faite de manière préventive. Mais quand le problème est survenu en pleine saison d'été, il ne fallait pas traîner. Les nombreux amateurs et défenseurs de la piscine de Vesoul que je connais, des jeunes et des moins jeunes, disent bravo.

Ballon rond et opaque

L'équipe de France de football nous a consterné à cause de tout cet argent qui pervertit les joueurs.

Par contre, nous aimons bien le club de foot de Vesoul, le VHS. L'équipe phare porte honnêtement nos couleurs au niveau national et suscite notre fierté, lorsqu'elle fait jeu égal avec le PSG en Coupe de France.

Certes, elle hésite un peu à s'établir en CFA ou CFA 2. Mais il faut dire que monsieur le Maire de Vesoul, pour asseoir sa notoriété régionale en vue des récentes élections, a malencontreusement fait subventionner le club de Besançon, le BRC, assurant ainsi son maintien en CFA ... et la descente de Vesoul en CFA 2 !

Nous aimons aussi le VHS pour d'autres raisons. Avec ses 17 équipes, qui jouent au niveau national ou local, avec ses 390 licenciés, des moins de 7 ans aux vétérans, il tient un rôle essentiel sur plusieurs plans.

Il contribue, au plan de la communication, au rayonnement du nom et de l'image de Vesoul et de la Haute-Saône. Et puis, il remplit, au plan social, des fonctions majeures d'animation de la vie locale, d'éducation de la jeunesse et de promotion des valeurs sportives.

C'est pour tout cela, finalement, que nous souhaiterions que le VHS soit un peu plus exemplaire dans sa gestion, et la Ville plus vigilante et plus transparente dans son soutien.

L'équilibre financier d'une telle structure est sans doute difficile. Le club a des dépenses, d'équipements, de matériels, de déplacement, d'arbitrage, de salaires du personnel technique ou administratif et de salaires des joueurs. Le club a des recettes, de licences, d'entrées de matchs, d'appuis des sponsors et de subventions de la Mairie, du Conseil Général et du Conseil Régional.

Mais le club a quand même accumulé près de 165 000 € de dettes auprès de l'URSSAF. Des charges patronales pour l'essentiel, mais aussi 50 000 € de charges sociales, donc prélevées sur les salaires et non reversées à l'URSSAF. Cela fait désordre.

Et puis la Ville de Vesoul a quand même versé plus de 89 000 € de subvention annuelle en 2010, plus une avance de trésorerie de 50 000 € et un engagement à 90 000 € de subvention exceptionnelle sur trois ans pour éponger la dette auprès de l'URSSAF. Sans parler des 35 000 € du Conseil Général et des 38 000 € du Conseil Régional. Cela fait beaucoup. D'autant que la Ville n'a pas exigé du club qu'il établisse une comptabilité certifiée, comme le prescrit le Code général des collectivités territoriales, et publie son bilan et son compte de résultat, pour permettre le contrôle par les conseillers municipaux. Cela fait opaque. **Alors, vive le sport, vive le VHS, mais vivent aussi le respect des règles, le bon usage de l'argent public et la transparence!**

Lettre ouverte à M. le Préfet pour le maintien du bureau de police du Montmarin

M. le Préfet,

A l'heure où le Président de la République réintroduit la sécurité au cœur du débat public et des priorités de l'Etat, je m'interroge en tant que citoyen sur la différence perceptible entre le discours présidentiel et les actions de l'Etat sur le terrain.

Comme vous le savez, l'Etat a décidé unilatéralement de fermer le bureau de police du Montmarin.

Cette décision, incohérente avec les annonces présidentielles constitue également à mon sens un manque de respect envers nos concitoyens et les gardiens de la paix attachés à ce bureau de police.

Le bureau de police du Montmarin a eu une utilité préventive durant de longues années et a constitué un point de rencontre avec les forces de police qui dépasse largement le seul quartier du Montmarin.

Un important bassin de population, allant du Grand Grésil aux Rêpes, a bénéficié durant des années de la présence d'un service public de l'Etat fondamental pour notre tranquillité publique.

Nos concitoyens de ces différents quartiers ont toujours apprécié cette police de proximité d'autant plus qu'elle répond aux attentes d'un public souvent âgé ou sans moyen de transport pour accéder au commissariat du centre ville.

La présence de ce bureau de police de proximité facilite également le travail de nos gardiens de la paix qui par la permanence et la qualité de leurs contacts avec les habitants de ces quartiers ont su faire respecter durant des années la sécurité et la tranquillité des vésuliens.

Aujourd'hui une fermeture définitive de ce bureau de police anéantirait des années de travail de nos gardiens de la paix.

Elle anéantirait également pour les habitants toute confiance à l'égard de l'Etat qui serait perçu comme se retirant définitivement des quartiers populaires.

Je vous demande par conséquent, par la présente, de bien vouloir utiliser tous les moyens dont vous disposez pour maintenir le bureau de police du Montmarin et renforcer ses effectifs afin de faire converger les dernières annonces présidentielles, l'utilité du bureau de police du Montmarin et nos principes républicains.

Ramazan François KAYMAK
Conseiller municipal de Vesoul

Pour nous joindre, nous rejoindre

Parti Socialiste - Groupe socialiste au Conseil Municipal
33 Rue Saint Georges
70000 VESOUL
Tel: 03 84 76 08 43
Email: vesoulagauche@laposte.net
<http://vesoul.parti-socialiste.fr>